

Le bien en copropriété

OBJECTIFS

Maîtriser la Loi Alur pour une pratique éthique en immobilier.

Connaître les droits et obligations des professionnels.

Appliquer efficacement les réglementations au quotidien.

Comprendre la transparence des transactions et les contrats de location.

Conseiller les clients et se tenir informé des évolutions législatives.



FORMATION CERTIFIANTE



FINANCEMENT OPCO, AGEFICE, FIF-PL



ACCÈS DE 6 MOIS À LA PLATEFORME

1H30
DE FORMATION

- Test de positionnement

FORMATION : Le bien en copropriété

INTRODUCTION

A/ RCP : Le règlement de copropriété

- Quiz

B/ L'EDD : Etat descriptif de division

C/ Le PV d'AG : procès verbal d'assemblée générale

1) Qu'est-ce que l'AG

2) Qui reçoit le procès-verbal et quel est le délais de notification?

3) Peut-on contester le PV d'une Assemblée Générale de copropriété?

4) A qui incombe les charges de copropriété en cas de vente ?

- Quiz

D/ La fiche synthétique

- Quiz

E/ Relevés de charges

1) Les charges générales, relatives à l'entretien des parties communes.

2) Les charges particulières

3) Les provisions sur charges

- Quiz

F/ Immatriculation de la copropriété

- Quiz

G/ Le diagnostic technique global (DTG)

1) Le contenu du DTG

2) L'obligation du DTG

H/ Le DPE parties communes

MODALITÉS

Durée : 1H30

Horaires : A convenance

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

FINANCEMENT

Action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. La Pop Academy vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

Cours théoriques

Questions/Réponses

Matériels :

Ordinateurs/Tablettes/Smartphones

Méthodes d'évaluation :

Quiz de QCU alternés

CONTACT

Mail : contact@popacademy.fr

Téléphone : 05 54 54 40 04

Accompagnateur : Théo SUDRE

Le bien en copropriété

OBJECTIFS

Maîtriser la Loi Alur pour une pratique éthique en immobilier.

Connaître les droits et obligations des professionnels.

Appliquer efficacement les réglementations au quotidien.

Comprendre la transparence des transactions et les contrats de location.

Conseiller les clients et se tenir informé des évolutions législatives.



FORMATION CERTIFIANTE



FINANCEMENT OPCO, AGEFICE, FIF-PL



ACCÈS DE 6 MOIS À LA PLATEFORME

2H00
DE FORMATION

MODALITÉS

Durée : 1H30

Horaires : A convenance

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

FINANCEMENT

Action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. La Pop Academy vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

Cours théoriques

Questions/Réponses

Matériels :

Ordinateurs/Tablettes/Smartphones

Méthodes d'évaluation :

Quiz de QCU alternés

CONTACT

Mail : contact@popacademy.fr

Téléphone : 05 54 54 40 04

Accompagnateur : Théo SUDRE

I/ Le DPE parties privatives

1) Qu'est-ce que le DPE

2) L'objectif du DPE

3) Comment faire un diagnostic de performance énergétique

4) L'historique de la réglementation du DPE

5) Les nouvelles réglementations du DPE

1) Impact pour les propriétaires bailleurs

2) Impact pour les vendeurs

J/ Information sur la santé financière de la copropriété

K/ Information relative à l'organisation de l'immeuble

L/ Le PED et ED

M/ Le fond de travaux

- Quiz
- Questionnaire de satisfaction